

## Accident de la circulation entre deux véhicules légers - 28/05/2017

Dimanche 28 mai, 19h30, les sapeurs-pompiers reçoivent une demande de secours pour un accident de la circulation entre deux véhicules, RD 908 à la sortie de Carrouges.

Simultanément à l'engagement des premiers engins, un personnel technique du SDIS contacte le CTA/CODIS et confirme la gravité de l'accident. A l'aide de ce témoignage précis, les moyens adaptés sont engagés avant même l'arrivée des premiers secours : six ambulances, deux moyens secours routiers, un moyen de balisage, la chaîne de commandement et un hélicoptère.

Sous l'autorité du chef de colonne, les six blessés graves (trois enfants et trois adultes incarcérés), seront évacués vers les centres hospitaliers d'Alençon, du Mans, de Caen et de Dreux en moins de 2 heures 30.

La qualité des secours apportée aux victimes est le fruit d'une coopération inter-services efficaces :

- Moyens médicaux en nombre : trois équipes SMUR, deux hélicoptères médicalisés des SAMU 61 et 28,
- La gendarmerie nationale qui a procédé à la sécurisation des lieux pour éviter un sur-accident et garantir les bonnes conditions de poser des hélicoptères,
- Les services des routes qui ont établi rapidement les déviations de la RD 908,
- Communication des informations entre les personnels du CTA/CODIS, du COZ et du SAMU-centre 15.

Les vingt-huit sapeurs-pompiers de Carrouges, La Ferté-Macé, Argentan, Couterne, Sées, Ecouché, de l'Etat-Major, ainsi que les collègues de Pré-en-Pail (SDIS 53) ont fait preuve d'un grand professionnalisme, permettant d'apporter des secours sereins à six habitants de notre département.

